

## **MIGRATIONS AFRICAINES : les raisons du départ ?**

**Alain BONNASSIEUX\* et Olivier PLIEZ\*\***

*\*Alain BONNASSIEUX est sociologue, Chargé de recherche à l'Unité Mixte de Recherche « Dynamiques Rurales », Université de Toulouse-Le Mirail.*

*\*\*Olivier PLIEZ est géographe, Chargé de recherche au LISST-CIEU (Laboratoire Interdisciplinaire « Solidarités, Sociétés, Territoires »), Université de Toulouse-Le Mirail.*

### **Quelles sont les dynamiques à l'origine de l'importance des migrations en Afrique de l'Ouest et de leur évolution ?**

*La mobilité est très forte en Afrique de l'Ouest au sein des Etats et entre eux. Au cours des 45 dernières années, alors que la population était multipliée par 3,3, passant de 88 millions à 290 millions, on estime que 80 millions ont migré de la campagne vers les villes, dont la population a été multipliée par 10, passant de 13 à 128 millions. Les migrations au sein des espaces ruraux ont entraîné une croissance importante de la population des régions de savane et de forêts où s'est produite l'expansion des cultures de rente. 30 millions ont changé de pays de résidence entre 1960 et 1990<sup>1</sup>. L'importance des migrations, leurs caractéristiques varient selon les contextes territoriaux, politiques, économiques et socioculturels en Afrique de l'Ouest. C'est en Côte d'Ivoire, qu'elles ont connu la plus forte extension. Les politiques de construction territoriale et de développement qui ont été privilégiées et les dynamiques migratoires qui se sont affirmées au sein des populations expliquent l'expansion des migrations à l'époque coloniale et post-coloniale. Depuis le début des années 80, dans un contexte de crise et de mutation des aires traditionnelles d'émigration et d'immigration, les trajectoires migratoires évoluent et les stratégies et les profils des migrants se diversifient de plus en plus. Bien qu'un nombre croissant de jeunes africains cherchent à quitter le continent, les flux migratoires en Afrique de l'Ouest restent nettement plus importants.*

### **Les migrations à l'époque coloniale et post-coloniale ont entraîné un bouleversement de la répartition de la population en Afrique de l'Ouest**

A cause de l'importance des migrations, les régions côtières et forestières d'Afrique de l'Ouest, qui autrefois avaient une faible densité, sont devenues *les principales zones de peuplement*. Ces mutations ont été favorisées par les politiques menées par les puissances coloniales, et après 1960 par les nouveaux Etats qui ont mis l'accent sur la promotion des cultures de rente – café, cacao, palmier à huile, arachide – et le développement de grandes agglomérations dotées d'infrastructures portuaires. La part occupée par le monde soudano-sahélien dans la population Ouest-Africaine a régressé. Avant la seconde guerre mondiale, dans les pays francophones, les migrations ont été organisées sous la contrainte. Les régions les plus densément peuplées, comme le pays Mossi en Haute-Volta, ont été

<sup>1</sup> Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest ([www.atlas-ouestafrique.org](http://www.atlas-ouestafrique.org))

considérées comme des réservoirs de main d'œuvre pour les zones d'agriculture de plantation et les chantiers de travaux publics. Dans les campagnes de Hte-Volta, du Mali, de nombreux jeunes, pour fuir les réquisitions de main d'œuvre, trouver l'argent de l'impôt, sont partis en masse au Ghana, où le travail était plus libre. Après la seconde guerre mondiale en Côte d'Ivoire notamment, suite à l'abolition du travail forcé et à l'appropriation des cultures de rente par les élites autochtones, les migrations ont connu une progression particulièrement forte. Du fait de son accroissement rapide entre 1960 et 1980, la population de la Côte d'Ivoire a dépassé largement celle du Burkina Faso. A l'époque du « miracle ivoirien », dans les années 1970, le rythme annuel de l'accroissement de la population abidjanaise était de 12 % par an et la ville accueillait près de 100 000 nouveaux habitants par an dont une majorité originaire des régions sahéliennes. Entre 1976 et 1980, 1, 3 millions étrangers sont venus en Côte d'Ivoire, dont 700 000 du Burkina Faso et 300 000 du Mali. Le besoin de main d'œuvre dans les zones de production cacaoyère et les facilités d'accès à la terre à cause des disponibilités foncières dans les régions forestières du Sud-Ouest ont entraîné un quadruplement de la population en quelques années dans certaines zones. Les opportunités d'emploi dans les secteurs de l'économie urbaine délaissés par les nationaux ont constitué de puissants leviers de la migration. L'accroissement de l'émigration dans les régions sahéliennes a été favorisé par la gravité des sécheresses et des crises alimentaires qui ont affecté le Niger, le Burkina Faso, le Mali en 1973-74 et en 1984-85 et ont entraîné des départs massifs. En Afrique de l'Ouest, d'autres facteurs au cours de cette période ont entraîné une augmentation des migrations. Au Nigeria, l'essor de l'économie à l'époque du boom pétrolier dans les années 70 a suscité l'arrivée de nombreux migrants d'autres pays (Etats sahéliens, Ghana). En Guinée Conakry, les persécutions et les pénuries sous le régime dictatorial de Sékou Touré de 1958 à 1984 ont entraîné le départ de près de 2 millions d'habitants, principalement vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Des dynamiques endogènes ont joué un rôle important dans l'expansion des migrations. Dans de nombreux villages sahéliens une véritable *culture de la migration* s'est instaurée. Elle est particulièrement forte dans les régions comme la vallée du fleuve Sénégal, où il y a une longue tradition de mobilité et où la décision d'émigrer fait partie de stratégies subsistance de familles élargies. Le prestige acquis par les migrants dès l'époque coloniale à cause du séjour à l'extérieur dans des villes auréolées de l'empreinte de la modernité, des objets ramenés (radios, vélos, habits), des dons aux parents, de l'épargne réunie pour le paiement de la dot ont contribué à la valorisation du statut de l'immigré vis-à-vis de sa famille et de la communauté. L'existence de vastes communautés ethniques et linguistiques qui dépassent le cadre de frontières récentes ainsi que la formation de diasporas très importantes dans les aires d'immigration (plus de 2 millions de Burkinabé et d'1 million de Maliens en Côte d'Ivoire) ont contribué à la poursuite des migrations. Les réseaux socioprofessionnels qui se sont constitués dans les secteurs d'activités où les migrants occupaient des positions dominantes – les emplois les moins qualifiés du secteur moderne, plusieurs filières de l'économie de l'économie informelle – ont beaucoup contribué à l'insertion des migrants.

Les migrations ont pris aussi de l'ampleur parce qu'elles ont favorisé des *processus d'autonomisation*. notamment des jeunes et des catégories d'ascendance servile. Ainsi, chez les Mossi, où l'accès à la maturité sociale des jeunes, conditionné par l'accès au statut d'homme marié qui facilite la constitution d'une exploitation personnelle, est souvent retardé par les chefs de familles qui organisent les relations matrimoniales et contrôlent l'accès à la terre, le départ en Côte d'Ivoire a été pour de nombreux jeunes hommes un moyen d'obtenir un emploi rémunéré réduisant la dépendance vis-à-vis des aînés. Les migrations au sein des groupes stratifiés, Peuls, Soninké, Djerma/Songhaï ont permis de contourner les règles liées au statut social qui conditionnent l'exercice de certains métiers dans le milieu d'origine. Au

sein des catégories d'ascendance servile, Peuls au Fouta Djallon, Touaregs au Niger ou au Mali, la migration a été une stratégie utilisée pour échapper à l'emprise des anciens maîtres.

**Les flux migratoires se réorganisent depuis les années 1980 dans des contextes de crise et de recomposition des espaces à l'échelle sous-régionale.**

Les migrations vers les régions méridionales se sont réduites au cours des 25 dernières années à cause de la *crise des cultures de rente et de l'aggravation de la pauvreté*. Ainsi dans le Sud-Ouest en Côte d'Ivoire, la baisse du prix du cacao, le vieillissement des plantations, la raréfaction des disponibilités foncières, les nombreux conflits entre allochtones burkinabé et jeunes autochtones ivoiriens, ont incité de nombreux burkinabé à retourner au pays. Dans plusieurs grandes villes d'Afrique de l'Ouest, les immigrés ont été de plus en plus confrontés à la concurrence croissante des jeunes nationaux suite aux plans d'ajustement structurel qui ont entraîné la fermeture d'entreprises du secteur para-public et l'arrêt des recrutements dans les fonctions publiques. Pour réguler les tensions, des mesures restrictives ont été mises en œuvre qui limitent l'accès à la terre et à l'emploi des étrangers. En Afrique de l'Ouest, les entraves à la circulation des migrants lors de leurs déplacements, à l'occasion du passage des frontières nationales se sont accrues. Au Nigeria, en 1983 après la fin du boom pétrolier, 2 millions de ressortissants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest ont été expulsés. Plus de 600 000 burkinabé ont été contraints de revenir dans leur pays d'origine depuis l'accroissement de la crise ivoirienne à la fin des années 90. *L'extension des conflits*, notamment les guerres civiles au Liberia et en Sierra Léone, les tensions entre la Mauritanie et le Sénégal, les rébellions touaregs au Niger et au Mali ont entraîné accroissement du nombre des réfugiés dans plusieurs Etats de la sous-région.

L'évolution des flux migratoires en Afrique de l'Ouest ne peut être imputée seulement à la crise économique et à l'instabilité politique dans plusieurs foyers d'immigration. Des *dynamiques de développement* dans les pays où les régions où l'émigration était forte ont contribué à stabiliser la population. L'essor des productions cotonnières dans années 1990 – au Sud du Mali, dans l'Ouest du Burkina Faso, le Nord de la Côte d'Ivoire - a rendu ces zones de savane attractives et entraîné un accroissement de leurs populations. L'expansion de la culture de pomme de terre dans le Fouta Djallon en Moyenne Guinée, de celle de l'oignon au sein des paysanneries haoussa du Centre-Est du Niger, les actions de lutte contre l'érosion et de restauration de la fertilité des sols dans le Nord-Ouest du Burkina, l'Est du Niger ont entraîné un ralentissement des migrations vers l'extérieur. Le développement du vivrier marchand dans les espaces ruraux situés près des grandes agglomérations, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal, a entraîné une réduction de l'exode des jeunes. La diversification des activités économiques dans les grandes villes des Etats soudano-sahéliens, particulièrement à Ouagadougou et Bamako qui ont connu une forte croissance, a offert des opportunités d'emploi saisonniers et permanents à de nombreux qui partaient chercher du travail dans les agglomérations côtières.

Toutefois, les phénomènes d'inflexion des courants migrations ne doivent pas être surévalués. Dans une grande partie des exploitations des zones sahéliennes, *la subsistance dépend plus qu'auparavant d'activités extra-agricoles et de la migration* à cause des dégradations environnementales, de la diminution de la pluviométrie, de la faible évolution des systèmes de production et de l'accroissement rapide de la population, qui double dans certaines zones tous les 20 ans, Les cultures pluviales – mil, sorgho - ne permettent d'assurer la subsistance d'une majorité de familles que quelques mois de l'année. La migration à différentes échelles territoriales est une nécessité pour limiter la consommation des réserves de vivres et procurer des revenus qui permettent d'acheter des vivres sur les marchés. Les possibilités de

réinstallation dans les terroirs d'origine des membres des diasporas soudano-sahéliennes fragilisées par les crises dans les pays côtiers sont restreintes à cause de l'accroissement des densités rurales et de la médiocre qualité des sols. Le retour de ceux qui à l'extérieur ont acquis d'autres références socioculturelles est difficile dans des milieux sociaux où l'emprise de la tradition et le pouvoir des aînés sont prédominants.

De nouvelles stratégies de mobilité sont privilégiées à l'échelle sous-régionale pour faire face aux contraintes liées à la difficulté d'intégration dans les aires d'immigration et d'émigration. Elles sont fondées sur l'expansion des logiques de circulation, le développement d'une pluri-territorialité fonctionnelle qui se caractérise par *la mise en synergie d'activités agricoles et extra-agricoles sur plusieurs types d'espaces*. Cet élargissement des espaces pratiqués par les acteurs des migrations implique des flux de main d'œuvre, de capitaux entre des entreprises et des exploitations situées souvent de part et d'autres des frontières nationales. D'autres stratégies qui sont mises en œuvre sont plus risquées. Elles sont principalement le fait des jeunes qui espèrent faire fortune en partant travailler dans les mines d'or ou s'enrôlent dans les milices et les bandes armées constituées qui vivent en partie des activités du racket des populations lors des guerres civiles.

### **Un nombre croissant d'Africains précarisés par les crises tente de partir à l'extérieur du continent attiré par l'espoir d'une vie meilleure**

La *migration internationale* est perçue comme l'ouverture du champ des possibles pour un nombre croissant de jeunes africains. Une grande partie des candidats au départ sont des jeunes citadins qui ont fait des études et disposent de ressources relationnelles et matérielles supérieures à celle de la majorité des migrants, souvent d'origine rurale, qui alimentent les flux migratoires au sein de l'Afrique de l'Ouest. Beaucoup de jeunes hommes, et aussi de jeunes femmes, pensent que la migration à l'extérieur du continent est la seule stratégie possible pour pouvoir s'affirmer et réussir. Rester au pays, c'est s'exposer à une vie jugée insignifiante à cause de la détérioration conditions d'emploi et de rémunération, de l'aggravation des inégalités et de la pesanteur des pressions familiales et sociales.

Le désir de partir est attisé par plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci *la réussite affichée par les migrants internationaux* exerce un rôle important. Au Sénégal, les jeunes, qui vivent difficilement du cumul de l'exercice de plusieurs activités dans l'économie informelle, sont fascinés par la réussite des migrants qui séjournent dans leur pays. Beaucoup sont devenus des notables à cause du montant élevé des sommes transférées annuellement à leur famille, 25 fois supérieures à celles des migrants en Afrique de l'Ouest (Schmitz et Gubert, 2008) et de l'importance de leurs investissements dans le secteur de l'immobilier. Ils incarnent aujourd'hui beaucoup plus la figure de la réussite que les fonctionnaires, qui avec leurs maigres salaires ont de la peine à assumer l'entretien de familles élargies. A cause de la propension élevée des migrants internationaux à épargner, leurs *remises* jouent un rôle déterminant dans la subsistance des familles dans la vallée du fleuve au Sénégal et la région de Kayes au Mali. En 2004, au Nigeria, les transferts des émigrés étaient plus de 4 fois supérieurs au montant de l'aide au développement, (Banque Mondiale et OCDE, Atlas de l'Afrique de l'Ouest, op. cité). Le développement des *nouvelles technologies de communication*, Internet, téléphone portable, favorise l'envoi rapide de fonds. Les avancées technologiques dans un univers de plus en plus mondialisé, qui s'accompagnent dans les villes africaines de la multiplication des cybercafés où se pressent les jeunes, contribuent à mettre le Nord à la portée du Sud. Dans les villes du Sud et un nombre croissant de villages, on peut recevoir les émissions des chaînes de télévision internationale qui diffusent des images de l'Occident avec ses immeubles, ses voitures, ses supermarchés qui regorgent de

produits. Les représentations d'un Nord trop riche, l'évocation des exploits des footballeurs africains expatriés et les sommes fabuleuses gagnées par une poignée d'entre eux sont autant d'incitations qui incitent à partir par tous les moyens.

Une grande partie importante des migrations qui ont lieu vers les pays du Nord sont *légal*es. Elles sont liées au regroupement familial, aux besoins en personnel dans certaines filières et à l'écart des rémunérations entre le Nord et le Sud. Sur 3000 médecins formés au Ghana, la moitié se trouve à l'étranger, pour la plus grande partie au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Entre 1993 et 2002. De nombreux infirmiers ghanéens sont au Etats-Unis et au Royaume-Uni. Entre 1993 et 2002, plus de 11000 se sont installés au Royaume Uni <sup>2</sup>.

Le *durcissement des politiques d'immigration en Europe* qui s'accompagne de la mise en place de procédures de plus en plus restrictives d'obtention de visa et de l'établissement de dispositifs toujours plus sophistiqués de surveillance des frontières en collaboration avec les gouvernements de plusieurs pays du Sud (Maroc, Libye, Sénégal) ne dissuade pas beaucoup de candidats à la migration internationale. Pour contourner les obstacles auxquels ils sont confrontés pour avoir un visa, de nombreux jeunes tentent d'acheter des visas en passant par des intermédiaires. Dans plusieurs pays africains, comme le Sénégal, en payant de 2 à près de 3 millions de Francs Cfa (de 3000 à 4500 euros)<sup>3</sup>, il est possible d'obtenir le précieux sésame qui permet de rentrer en Europe. Parmi ceux qui n'arrivent pas obtenir le visa, environ 100 000 subsahariens par an dans les années 2000 (Atlas de l'Intégration régionale, op. cité) ont tenté au péril de leur vie de rejoindre l'Europe en traversant le Sahara puis la Méditerranée. Pour faire face aux processus de fermeture des pays, France, Royaume-Uni, où auparavant l'immigration africaine était prédominante, les migrants africains investissent de nouveaux territoires et *diversifient de plus en plus leurs destinations*. Ils sont plus nombreux à partir vers les pays du Sud de l'Europe, Italie, Espagne, où il y a eu des régularisations massives. La migration de ressortissants des pays anglophones, Ghana, Nigeria, mais aussi francophones, Sénégal, Côte d'Ivoire, est en progression vers les Etats-Unis. L'extension du commerce entre Chine et pays africains a suscité l'installation de communautés de commerçants africains dans plusieurs villes chinoises. Plusieurs dizaines de milliers de subsahariens, notamment originaires des pays sahéliens, se sont expatriés dans les Etats du Moyen-Orient.

**Alain BONNASSIEUX**

## Références bibliographiques

Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest, série population – Les migrations – CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006, <http://www.atlas-ouestafrique.org>

Bonnassieux Alain, 2005, Evolution des migrations et diversité des frontières et de leurs représentations en Afrique de l'Ouest, in Bonnassieux et Uwizeyimana, Interactions entre Frontières et Identités, Etudes et travaux de l'Ecole Doctorale TESC, N° 6, Université Toulouse le Mirail, MSH de Toulouse (pp 85-97).

Diop Momar-Coumba (dir), 2008, Le Sénégal des migrations Mobilités, Identités, sociétés, CREPOS-Karthala-ONU Habitat, 431 pages

Schmitz Jean, Migrants Ouest-Africains, historicité et espaces moraux in Dossier Migrants Ouest-Africains – Miséreux, aventuriers et notables- Politique Africaine N° 109 Mars 2008, pp 5-15

Yapo Eugène, 2009, L'immigration en Côte d'Ivoire, ampleur du phénomène et intégration de la population étrangère, in Souleymane Yéo, Les Etats-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest – Le cas de la Côte d'Ivoire, Editions Karthala (pp 73-95)

---

<sup>2</sup> Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest, CDEAO-CSAO/OCDE, Août 2006

<sup>3</sup> Roos Willems, 2008, Les migrants clandestins du Sénégal aux Iles Canaries en 2006, in Momar-Coumba Diop, Le Sénégal des Migrations, pp 283

## **Des migrants au Sahara, Politique, environnement, pauvreté, guerres... Lorsqu'une cause de départ en dissimule d'autres**

Depuis le début des années 1990, les flux migratoires au départ de l'Afrique subsaharienne et en direction de l'Afrique du nord ont pris une ampleur inédite. A ceci plusieurs raisons :

- l'exacerbation des *déséquilibres régionaux* (Côte d'Ivoire, RDC...) entraîne de fortes turbulences qui remettent en question les fonctions d'accueil de certains pays africains ;
- les populations du continent africain ont subi de plein fouet les ajustements structurels et la dévaluation du franc CFA qui ont entraîné une *détérioration de leur pouvoir d'achat* ;
- de nouvelles configurations migratoires se dessinent pour atteindre les " forteresses " du Nord. La *migration par étapes* redevient un scénario fréquent en réponse à la généralisation du régime des visas dans l'espace Schengen.

### **Des migrants en transit entre les deux rives du désert depuis le début des années 1990**

**1** - Les flux migratoires au départ de l'Afrique subsaharienne et en direction de l'Afrique du nord et de l'Europe s'effectuent par des voies terrestres et maritimes, Ceuta, Melilla, Lampedusa, Nouadhibou, Agadez, Tamanrasset... toute une géographie de *petites localités devenues hauts lieux du transit migratoire* entre les deux rives de la Méditerranée est ainsi mise en lumière par la succession des drames de la migration entre les deux rives du Sahara, de jeunes Africains tentant de rejoindre les rivages de la « forteresse Europe ».

**2** - La distinction habituelle entre pays d'émigration et pays d'immigration s'estompe. Les États maghrébins sont aujourd'hui soumis à de fortes pressions pour lutter contre les migrations irrégulières et ont été conduits à réviser les conditions d'entrée, de séjour et d'emploi des étrangers dans leurs pays. L'Europe entend bien *impliquer de plus en plus largement "les pays de transit" dans le règlement politique de ces mouvements*, leur attribuant la fonction de "zone tampon", leur demandant un double contrôle des frontières avec l'Europe et l'Afrique, procédant ainsi à l'externalisation des procédures d'immigration et d'asile.

Parallèlement à la croissance des flux migratoires et des noyades, divers acteurs de la scène publique européenne et nord-africaine se sont saisis de cette question selon des positions que l'on peut résumer -au risque du raccourci- à deux discours majeurs : un discours sécuritaire, et un discours compassionnel.

### **Un discours sécuritaire : le spectre de l'invasion**

Le discours sécuritaire face à la migration transsaharienne n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est le fait qu'il s'est construit à l'échelle de l'Europe communautaire. *Il se fonde parfois sur de nombreux raccourcis statistiques, par méconnaissance des réalités des migrations transsahariennes*. Les propos de M. Pisanu, ministre italien de l'Intérieur en juillet 2004 selon lesquels deux millions d'Africains et d'Asiatiques présents en Libye étaient en attente d'un passage clandestin vers l'Europe sont de ce point de vue explicites, quitte à négliger le fait qu'au rythme de passage actuel, il leur faudrait deux siècles pour tous arriver à bon port !

Il s'est traduit par des mesures politiques diverses dont la plus médiatisée, et celle qui a mobilisé le plus grand nombre d'acteurs en réaction sont *les mesures visant à externaliser le contrôle des migrants aux frontières de l'Europe*. L'externalisation s'est déjà traduite par la mise en place de 224 camps destinés à accueillir 30 000 personnes (Courrier International N° 897, janvier 2008). Nombre de ces camps se situent sur les rives Sud de la Méditerranée, hors des frontières de l'UE.

Elle conduit au constat d'une impossibilité de tout contrôler, au retour des fatalités de la géographie saharienne. Le rapport de la mission technique en Libye sur l'immigration illégale (4.04.2005) effectuée à la demande du Conseil de l'Union européenne considère que « le contrôle des frontières (de la Libye) est significativement affecté par leur longueur (4 400 kilomètres de frontières perméables avec six pays, et une ligne de côte de 1 770 kilomètres) ». Des enquêtes menées au Soudan montrent au contraire que la fermeture de la frontière avec la Libye a entraîné un arrêt quasi-complet des circulations de migrants en quelques mois à peine.

### **Le risque des explications compassionnelles**

Face à l'organisation de l'Europe-forteresse, des arguments explicatifs bien connus ont été brandis par des collectifs de citoyens, d'avocats et de politiques : *la pauvreté, la recherche d'un bien-être au Nord...* Leur faible portée explicative a maintes fois été soulignée par les spécialistes des migrations internationales. *Les causes environnementales* participent de plus en plus de ce type d'argumentaire. M. Ozer estime (24.01.2006) dans les pages du quotidien Le Monde que « selon les Nations unies, ce sont près de 60 millions de personnes qui quitteront les zones arides subsahariennes, sujettes aux processus de désertification pour tenter d'accoster en Europe d'ici à 2020 ». Cependant, comme le souligne Antoine Cornet, de l'IRD « un chiffre... circule depuis plusieurs années : 60 millions de personnes des zones arides pourraient migrer d'ici à 2020 (selon la Banque Mondiale). Cependant, le chercheur prend aussi soin de préciser qu'en fait, « il y a très peu d'études relatives à l'influence de la désertification sur la migration » (Le Monde, 26.09.2006).

Ne risque-t-on pas alors de voir l'argument de la désertification comme menace migratoire pour l'Europe se retourner contre ceux qui l'avancent au nom d'une cause légitime ? Car en validant le lien entre désertification -et/ou pauvreté- et migration internationale, on valide indirectement le discours de ceux qui brandissent le risque de l'invasion de l'Europe par les nouveaux barbares qui prennent aujourd'hui le trait des migrants. Causalités séduisantes mais de faible portée explicative pour une réalité complexe.

### **Un malentendu à propos des migrants africains**

Il est indispensable de rappeler quelques éléments lorsque l'on parle de ces flux migratoires :

- *l'Afrique est la première destination des migrants africains, avant l'Europe.*
- *l'Afrique est un continent vaste et divers.*
- *on ne peut pas confondre les différents flux migratoires.*

Il faut dissocier les flux migratoires Au Sahara, 8 à 9 migrants africains sur 10 sont Sahéliens mais ils travaillent sur les chantiers, dans les villes et les campagnes du désert depuis plusieurs générations. Les 10 à 20% de migrants qui tentent de rejoindre l'Europe sont généralement minoritaires à bord des barques qui traversent les détroits méditerranéens (en 2004, 60% des clandestins depuis la Libye à destination de l'Italie étaient égyptiens).

### **Les migrations, une stratégie pour diversifier les ressources**

Les crises climatiques ont cycliquement perturbé les économies sahéniennes durant les années 1970 et 1980. Elles ont poussé de nombreuses communautés pastorales du Tchad, du Niger, du Soudan sur les routes migratoires à destination des capitales de ces États. *L'exemple du Soudan* : en 30 ans, les pasteurs du Darfour ont trouvé dans la migration un moyen d'atténuer les conséquences dramatiques des sécheresses des années 1980. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à avoir pris le chemin de la capitale, Khartoum, ou de la Libye voisine au point que l'on estime qu'un homme sur 5 est en migration et procure des revenus réguliers à sa famille. Au fil des années, nombre de ces éleveurs se sont reconvertis en travailleurs saisonniers, en

petits commerçants ou en négociants en bétail animant un vaste espace migratoire et commerçant qui court des rivages de la Méditerranée à ceux de la mer Rouge. Ceux-là n'essaient pas d'atteindre l'Europe mais ont simplement cherché à répondre au problème de la sécheresse et des aléas économiques qu'elle induit.

Or, en voulant pénaliser les 10 à 20% de migrants qui sont en « transit » vers l'Europe, on sanctionne d'abord les 80 à 90% de Maliens, Nigériens, Tchadiens et Soudanais des marges sahéniennes qui pratiquent depuis des décennies la migration transfrontalière en toute discrétion. Leurs mouvements répondent à un besoin : la pénurie chronique de main-d'œuvre dans les Sahara algérien et libyen. Cette confusion entre émigration sahénienne et migration de transit depuis tout le continent africain pénalise aussi les premiers, soumis aux rafles, expulsions, pogroms et fermeture des axes routiers qui depuis deux ans secouent tous les pays frontaliers du Sahara. Elle sanctionne des *stratégies d'adaptation aux aléas climatiques* qui sont la caractéristique même du climat sahélien.

### **Des économies urbaines en plein boom sur les routes du Sahara**

Les migrants empruntent de longues routes, leurs haltes sont plus longues, surtout en période de contrôle des flux migratoires, *certain s'installent en cours de route*, là où des opportunités d'emploi s'offrent à eux. La circulation des migrants a des effets dans les localités qui jalonnent les pistes et les routes empruntées : Tamanrasset, Sebha ou d'autres villes de différentes tailles sont en plein boom démographique. Les populations sahéniennes tirent parti du transit des migrants.

Les problèmes sont évidemment multiples :

- *étalement urbain* dans les sites à risque (inondations, crues)
- *dégradation du couvert végétal périurbain* (combustible, troupeaux).
- *multiplication des espaces du transport* (garages, casses...)

### **La renaissance des campagnes sahariennes**

Les migrants fournissent une main-d'œuvre bon marché indispensable à l'entretien des jardins. Ils participent même de la « renaissance rurale » du Sahara où *la petite agriculture privée de contre-saison est en pleine expansion* car elle permet à ceux qui livrent fruits et légumes sur les marchés du Maghreb méditerranéen avec quelques mois d'avance des plus-values substantielles.

### **Une conclusion nécessairement nuancée**

Il est nécessaire de démêler l'écheveau des causes environnementales et des causes politiques, sociales ou économiques qui permettent de saisir les migrations dans leur *complexité*.

**Olivier PLIEZ**

### **Bibliographie**

Bredeloup S., Pliez O., 2005, (dir.), *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Autrepart, n°36, 199 p. ; <http://www.autrepart.ird.fr/editos/edito36.html>

Lessault D., Beauchemin C., 2009, Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité. Population et sociétés, n°452, [http://www.ined.fr/fr/publications/pop\\_soc/bdd/publication/1428/](http://www.ined.fr/fr/publications/pop_soc/bdd/publication/1428/)

Pliez O., 2006, « Les mécomptes de la géographie du Sahara des migrants », *vox geographi*, [http://www.cafe-geo.net/article.php?id\\_article=830](http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=830)



## DEBAT

1. (Un étudiant d'origine sénégalaise). *Pas de questions, mais quelques compléments :*

- *Les migrations augmentent vers l'Afrique du sud depuis la fin de l'apartheid : beaucoup de migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, souvent francophones viennent faire du commerce, notamment d'objets en bois. Avec la Coupe du monde de football, les contrôles sont plus sévères.*
- *Les migrants africains n'atteignent pas majoritairement l'Europe, seulement 20% environ.*
- *L'argent envoyé par les migrants dans leur pays d'origine est souvent une obligation morale et sociale. La famille ou le village se sont parfois cotisés pour payer le voyage du migrant, qui en retour rembourse sa dette. C'est aujourd'hui une charge de plus en plus lourde.*
- *L'Europe contrôle les migrations à ses frontières, mais demande au Maghreb et même au Sénégal de participer à ce contrôle. Longtemps, il était possible de circuler en Afrique d'un pays à l'autre sans papier. Mais aujourd'hui, les Maliens ou les Mauritaniens installés au Sénégal sont expulsés : ils sont soupçonnés d'être des migrants potentiels vers l'Europe.*

2. (Un étudiant guinéen, doctorant en histoire et enseignant à l'Université à Conakry). *D'autres raisons de quitter l'Afrique :*

- *Le contexte politique, notamment dans la Guinée de Sékou Touré ou la Côte d'Ivoire.*
- *Le " mal emploi " et la fuite des cerveaux : il suffit de comparer le salaire d'un enseignant en Côte d'Ivoire et en France. Ce ne sont pas les plus pauvres qui s'en vont, mais ceux qui devraient construire l'Afrique.*
- *Le mirage européen : ceux qui investissent dans l'immobilier en Afrique sont ceux qui sont allés en Europe. Pourquoi rester là quand d'autres, partis sans même le BEPC, reviennent et roulent dans de belles voitures. Ça pousse à partir...*

**Alain Bonnassieux** : Vous avez raison de rappeler les problèmes politiques en Guinée, causes majeures de migration, que je n'ai pas eu le temps de développer. En Côte d'Ivoire, on pratique le droit du sang en matière d'acquisition de la nationalité : sur 26% d'étrangers, la moitié n'a pas obtenu ou demandé la nationalité ivoirienne. Un gros problème d'intégration.

3. *A propos du Darfour et du Soudan, comment analysez-vous les migrations vers le Tchad et le centre africain ? Y a-t-il d'autres pays qui connaissent une situation comparable ?*

**Olivier Pliez** : Vous parlez de réfugiés ou de migrants ? En fait, l'exemple du Darfour n'est pas des plus simples à saisir car les causes du conflit sont multiples et très imbriquées. Il importe dans tous les cas de distinguer les migrants des réfugiés. Et même dans le cas du Darfour où la guerre civile est la cause majeure des déplacements internes et externes de population, on associe souvent les motifs politiques et environnementaux, tant la raréfaction des ressources dues aux aléas climatiques mais aussi de leur gestion pèsent sur l'accroissement de la vulnérabilités des populations. De plus, les mouvements de réfugiés répondent dans ce cas à une situation de crise. Certains vont s'installer ailleurs, les camps peuvent se transformer en villes, d'autres reviennent, quelque-uns repartent ailleurs. De réfugiés, ils deviennent migrants. Ces profils hybrides se multiplient aujourd'hui, souvent en lien avec les conflits qui perturbent durablement des régions ou des Etats. C'est aussi le cas avec la Côte d'Ivoire.

Il importe aussi, et c'est une partie du travail de chercheur, de les observer dans un temps plus long que celui des événements. Lors de la guerre entre Libye et Tchad dans les années 1970 et 1980, par exemple, de nombreux Libyens installés au Tchad, eux-mêmes réfugiés ou descendants de réfugiés ayant fui les violences de la période coloniale italienne durant les années 1930, ont été obligés de repartir en Libye. A l'inverse, dans la ville saharienne de Sebha, en Libye, il y a 30000 Tchadiens, autrefois sous la tente, aujourd'hui dans des maisons en dur : installés en Libye, ils maintiennent des liens avec le Tchad et réactivent les réseaux

migratoires ou commerciaux transsahariens aujourd'hui florissants. Une fois de plus, il ne faut pas généraliser, il y a des situations différentes et donc des causes différentes de départ et des effets multiples à moyen et long terme.

#### 4. Quatre questions :

- *Quelle est votre évaluation de ce que représente cette migration ? Une partie est de l'ordre de la mobilité (comme dans d'autres périodes historiques et d'autres sociétés), mais la migration hors du continent africain ?*

- *Les migrations entre Mexique et Etats-Unis depuis les années 80 ? Aujourd'hui, les Etats-Unis demandent au Mexique de contrôler non seulement les migrations mexicaines, mais celles de toute l'Amérique centrale. La frontière des Etats-Unis est alors externalisée, son contrôle confié à un autre pays, comme le Maroc pour l'Europe.*

- *Au-delà des migrations internes à l'Afrique, c'est-à-dire des migrations internationales intra-continentales, il y a le problème de la migration transsaharienne vers l'Europe dans une période où la mobilité est devenue une valeur suprême – même en Europe, qu'il ne faut pas perdre ses élites...*

- *Quelle est l'importance des "remises" d'argent aux pays d'origine ? On sait qu'en Amérique centrale, c'est l'entrée principale de ressource. Quelle est, dans les pays d'Afrique, la part des revenus en provenance des migrants africains ?*

**O.P. :** on estime les migrants dans le monde à un peu plus de 150 millions de personnes, soit 2,5 % des habitants de la planète. Le continent africain se situe à peu près dans cette moyenne avec un taux de 2,2%. Il faut surtout retenir que l'immense majorité des migrants et réfugiés africains se déplacent à l'intérieur du continent africain.

Concernant l'externalisation des frontières, on pourrait considérer qu'elle conduit à la création de nouvelles formes de frontières migratoires entre l'Europe et l'Afrique :

- celle de l'Union Européenne.

- les frontières externalisées : pas seulement le Maroc, mais aussi la Tunisie, la Libye et l'Egypte. Le Caire est la ville qui a la plus forte concentration de réfugiés au monde, venus du Soudan d'abord, puis de toute l'Afrique, par des itinéraires de plus en plus complexes : ainsi Congo/Angola/Afrique du sud/Soudan/Egypte. Ensuite, la destination varie : le migrant peut rester au Caire, ou tenter de passer en Europe, voire en Israël, et même dans les pays du golfe.

- la frontière saharienne (mais tous les flux migratoires n'empruntent pas forcément la voie terrestre), facile à contrôler.

**A.B. :** En ce qui concerne les remises, il est difficile d'avoir des chiffres précis. Au Mali et Sénégal, elles sont supérieures à l'aide au développement. Au Ghana, elles sont équivalentes au revenu du cacao. Au Cap Vert, c'est la ressource principale. Une partie des remises se fait par voie directe, le reste de façon informelle et non mesurable (transport, commandes par fax depuis l'étranger au commerçant du pays d'origine).

**5. (Un historien d'origine sénégalaise) :** *Je travaille à Toulouse sur 2 siècles de présence sénégalaise à Toulouse, de 1908 (date de l'exposition coloniale à Toulouse) à 2008 (création du ministère de l'immigration et de l'identité nationale).*

*Pourquoi partir ? Parce qu'à un moment ça n'allait pas : on trouve des Français au Canada, des Hollandais en Afrique du sud, des Anglo-saxons en Australie, des Africains en Israël. Au Sénégal, il y a des Français depuis cinq générations. On parle de l'émigration africaine, alors que c'est un phénomène général. Venir en France ou dans un autre pays étranger, c'est respecter la culture de ce pays, imiter un peuple c'est vouloir en faire partie.*

*Comment aider les pays africains ? Non pas en leur donnant de l'argent, mais du matériel pour l'énergie solaire. Comment peut-on travailler au Sénégal alors qu'il y a des coupures d'électricité récurrentes, jusqu'à 15 h/j ? On part toujours parce qu'on est mieux ailleurs.*

*6. Quelle est la part de la tradition dans les migrations africaines, et notamment quel est le fonctionnement de la migration circulaire, le fait que les gens partent, reviennent ?*

**A.B. :** Au Mali et au Sénégal, la tradition de la "noria" est fondée sur le retour des vieux émigrés et le départs des jeunes. Le Mali connaît une mobilité très ancienne, une tradition de migration saisonnière qui se renouvelle tous les ans. Les hommes vont en ville où ils pratiquent de petits métiers souvent très durs. Avec l'âge, ils reviennent au village ou, s'ils sont accumulés assez d'argent, installent parfois un petit commerce en ville. Puis c'est le tour des enfants de partir.

Ce cycle de migrations est nécessaire car la subsistance n'est assurée qu'une partie de l'année seulement. Il ne s'agit pas seulement de chercher un revenu complémentaire, mais d'économiser sur la consommation de vivres en situation de précarité agricole. Le cycle se reproduit de génération en génération, mais avec des raisons différentes : autrefois, quand les conditions de subsistance étaient meilleures, la migration était une initiation, un apprentissage du monde, un séjour bref pour un revenu complémentaire ; aujourd'hui, on part beaucoup plus longtemps, ce qui fragilise encore plus une production agricole déjà insuffisante.

*7. Il y a eu un café géo en 2006 sur un thème différent de celui d'aujourd'hui, "Mourir aux portes de l'Europe" (avec Mahdi Alioua), mais certaines idées formulées ce soir y étaient déjà évoquées : par exemple le report des frontières de l'Europe dans les pays africains, ou le fait que les migrants ne sont pas les plus pauvres (ni les plus riches) : la France n'accueille pas "toute la misère du monde" comme le craignait Michel Rocard.*

*8. Etes-vous au courant des hélicoptères qui surveillent les migrants sur les côtes du Sénégal. Comment peut-on quitter le Sénégal pour venir en France ? Jusqu'où les gens sont-ils prêts à aller (comme se cacher dans un moteur de voiture) pour partir ?*

J.M. Pinet (animateur des cafés géo) : Les milliers de victimes liées aux migrations ne sont pas dus à une volonté aberrante de quitter l'Afrique, mais à la volonté politique, de plus en plus affirmée, de les arrêter, une politique de blocage à tout prix de l'immigration.

*9. De nos jours, les migrations hors du continent africain sont plus orientées vers l'Europe ou vers d'autres destinations ?*

**O.P. :** Encore l'Europe, mais les destinations se diversifient (Amérique du Nord).

*Ou vers l'Asie ? Sous le couvert du commerce, vers la Chine, Hong Kong, la Malaisie. L'Europe attire de moins en moins, trop difficile d'accès.*

**O.P.** Ce n'est pas exactement le même ordre d'idée : il s'agit plus souvent de commerçants venus d'abord à Dubaï avant d'aller en Asie. Mais c'est très récent, vers 2000 (entrée de la Chine dans l'OMC en 2001), et le nombre est très faible comparé à l'importance des mouvements intra-africains voire entre l'Afrique et l'Europe.

**Conclusion** (Bernard Charlery, animateur des cafés géo) : *Parmi les idées reçues, celle de l'Africain qui quitte le continent. Or la mobilité a lieu d'abord à l'intérieur de l'Afrique, à toutes les échelles (campagne-ville, montagne-plaine, pays à pays, même en situation de conflit, etc.), ce qui témoigne d'un extraordinaire dynamisme, d'une remarquable ouverture. La première destination des migrants africains est l'Afrique elle-même. C'est dire la volonté de trouver en Afrique même les raisons de leur existence.*

*Nous avons en Europe l'image d'une Afrique qui doit être aidée, parce qu'incapable de s'en sortir par elle-même. Mais il se passe des choses en Afrique : la moitié de la population a moins de 15 ans, les migrants sont des jeunes qui ont à construire leur existence pour les 50 à 60 années qui viennent.*

Compte-rendu du débat établi par  
**Jean-Marc PINET**  
et revu par les intervenants